

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 23 (1872)

Vorwort: Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale du 27 septembre 1872
Autor: Imer, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

du 27 septembre 1872

Par M. FRÉD.-IMER, président

Messieurs et chers collègues,

Il y aura demain vingt-sept ans que la Société jurassienne d'émulation, dans sa quatrième réunion annuelle à Courte-lary, recevait dans son sein la section du Lac, qui demanda à être baptisée *Section de Neuveville*, afin de ne pas empiéter sur les droits de notre ville sœur du bout du lac, laquelle a mérité depuis l'honneur d'être appelée *la ville de l'avenir*.

En 1853, déjà, la nouvelle section espérait accueillir ses collègues à Neuveville, mais la réunion de la Société suisse des sciences naturelles à Porrentruy la contraint de retarder ce plaisir d'une année.

Le souvenir de la réunion du 27 septembre 1854 est encore gravé dans la mémoire de ceux qui y ont pris part.

Puissions-nous, après dix-huit années, retrouver en ce jour la verdeur d'esprit, l'enthousiasme et les poétiques aspirations que nous éprouvions alors !

Ce fut le 22 septembre 1859 que la section de Neuveville reçut pour la seconde fois la Société dans ses murs ; la ville s'était mise en fête ; le chemin de fer de la Suisse occidentale arrivait jusqu'à notre frontière, et, dans son discours

d'ouverture , celui qui vous parle exprimait l'espoir qu'à la réunion suivante nos amis de Porrentruy et de Delémont arriveraient aussi en wagon dans notre cité hospitalière. Si ce vœu ne s'est pas pleinement réalisé, il est en bonne voie de le devenir, et tout nous fait espérer qu'à la prochaine réunion générale à Neuveville, de toutes les parties du Jura la locomotive nous amènera des hôtes en grand nombre.

A la troisième réunion, qui eut lieu le 27 septembre 1864, le tronçon Bienne-Neuveville était livré à la circulation et rapprochait déjà les distances. Aussi eûmes-nous la vive satisfaction de voir à la séance plusieurs savants venant de la capitale , et parmi eux la noble et imposante figure de M. D'Effinger, de Wildegg , le président zélé de la Société des beaux-arts , dont la présence dans nos réunions faisait toujours plaisir. Désormais sa place restera vide au milieu de nous ; il a été enlevé à ses nombreux amis et aux beaux-arts vers la fin de 1871. Une perte non moins sensible pour tous ceux qui ont connu cette nature candide, pour notre Société et pour la peinture , est celle de M. *Aurèle Robert*, membre honoraire , que la mort nous a ravi au commencement de cette année. Que l'exemple de cet excellent homme de bien nous serve de guide et nous dirige dans le tourbillon de cette vie ! M. *Louis Rode*, le scrupuleux secrétaire de notre section, le laborieux organisateur des archives de Neuveville, qui a contribué à mettre en relief plusieurs faits intéressants de l'histoire de cette ville , nous a quittés pour se rendre à Rolle, où il a été appelé comme maître au collège.

Nous avons encore à déplorer la mort de M. le Dr *Fritz Finkbeiner*, habile médecin et aliéniste réputé, enlevé subitement à sa famille et à ses amis ; de M. *Charles Hisely* , savant modeste, géologue passionné, maître aimé de ses élèves anciens et récents qui , à l'occasion du 25^{me} anniversaire de notre progymnase, lui ont érigé un rustique monument dans notre cimetière.

Si, après vingt années d'existence, la section de Neuveville jette un regard en arrière, elle éprouve le besoin de remercier la Société et surtout ses fondateurs , dont les rangs se

sont malheureusement éclairez au point qu'il n'en reste plus que trois, de l'avoir abritée sous les plis variés du drapeau de l'émulation. En parcourant les protocoles de la section, nous trouvons qu'elle a donné naissance, à Neuveville, à la Société de viticulture, qui a pu, l'année dernière, organiser une exposition avec concours agricole et viticole, et qui a puissamment contribué à améliorer la culture de la vigne dans la contrée; que depuis plusieurs années elle a organisé des cours publics en hiver, aussi utiles qu'agréables et très fréquentés, des cours de perfectionnement pour les jeunes gens sortis de l'école; qu'en 1870 elle a été honorée de la visite de la Société d'histoire de notre canton, qui a choisi Neuveville pour y tenir sa réunion annuelle; qu'elle a pris l'initiative de l'établissement d'un hangar pour bains publics; que ses membres sont tour à tour chargés de représenter la Société dans les réunions annuelles de la Société d'utilité publique de la Suisse romande, qui tiendra sa session de 1873 dans une localité du Jura à désigner en séance de ce jour; qu'enfin, grâce aux recherches et aux découvertes de notre secrétaire actuel, les richesses lacustres de l'âge de pierre à Locraz, et de l'âge de bronze à Moerigen pourront vous être présentées aujourd'hui en abondance, mais surtout en exemplaires très rares, sinon uniques.

Nous n'attribuerons pas tous les autres progrès réalisés dans cette ville depuis la constitution de notre section à celle-ci, bien qu'il soit évident que l'esprit qui l'anime ait gagné de proche en proche et y ait beaucoup contribué. Nous ne citerons que la construction de la belle maison d'école, où nous nous trouvons réunis, de l'école enfantine tout à côté, la création de l'école secondaire des jeunes filles, d'une société de gymnastique, l'introduction de l'éclairage au gaz, etc. Si nous éprouvons un regret, c'est de n'avoir pas encore réussi à créer à la Montagne de Diesse une section de la Société d'agriculture.

Ne pensez pas, Messieurs, que ce soit par orgueil ou pour vous faire subir l'ennui d'être venus ici afin d'y entendre notre panégyrique de notre propre bouche, que j'ai fait l'énu-

mération des succès dont Neuveville s'honore. Je connais le proverbe : *Qui se vante a besoin d'être vanté*, dont le texte allemand, plus trivial, est plus énergique. C'est la reconnaissance qui anime le cœur de tous les habitants de cette ville qui m'a fait parler. C'est à la Société jurassienne d'émulation, à l'esprit de ses statuts, que revient en grande partie l'éloge de nous avoir inspiré les travaux qui ont été exécutés.

Soyez donc pour la quatrième fois les bienvenus, frères de toutes les villes et vallées du Jura. En resserrant les liens qui nous unissent, travaillons d'un commun accord au bien de notre petit pays ; ce sera travailler du même coup au bien et à la prospérité de la patrie entière !

Et vous, collègues et amis du canton et nos chers voisins de Neuchâtel, que nous avons conviés aujourd'hui à cette modeste réunion des amis de la science et de la civilisation pour vous serrer la main d'une sympathique étreinte et fraterniser sur le terrain d'un joyeux rendez-vous de l'étude et de l'amitié, daignez nous prêter, maintenant et toujours, le concours de vos lumières et vivifier notre réunion en vous associant, d'une manière active, à nos travaux et à nos délibérations !

Veuillez maintenant, Messieurs et chers collègues, m'autoriser à vous communiquer, sous forme d'introduction à l'une des questions que vous serez tout à l'heure appelés à discuter : **Comment pourrait-on compléter dans le Jura l'enseignement réal actuel au point de vue professionnel ?** quelques considérations générales que j'ai puisées dans un excellent travail de M. Henri Baudrillat, sur l'*Instruction au point de vue économique*, et dans le rapport sur l'*Organisation des écoles de perfectionnement*, présenté par M. le Dr F. de Tschudi à la Société suisse d'utilité publique, réunie les 23 et 24 de ce mois, à St-Gall.

Toute instruction doit, dans l'intérêt de la prospérité et du bien-être comme à tout autre point de vue, obéir à une double condition, c'est d'être à la fois générale et spéciale. Qu'est-ce que l'instruction générale ? — C'est d'abord celle qui confère certains instruments indispensables à tous,

comme la lecture, l'écriture et le calcul. C'est celle en outre, selon moi, qui se propose de faire de l'esprit cet instrument excellent dont la destination est de rechercher et de trouver la vérité, et qui doit apprendre en conséquence à observer avec exactitude, à réfléchir avec force, à conclure avec justesse, à quelque objet qu'il s'applique. L'instruction générale embrasse l'ensemble des facultés intellectuelles ; elle n'en cultive aucune exclusivement. Elle traite l'intelligence comme une force supérieure et préexistante à ses emplois ; elle répond à un besoin commun de toutes les classes , parce que, en dehors de cette diversité de vocations et de carrières qui saisissent l'homme un peu plus tard, et qui exigent alors des enseignements spéciaux , il y a une grande et précieuse unité à conserver, à accroître , s'il se peut , entre tous les membres de la grande famille. Tous sont participants de la nature humaine , et c'est la nature humaine qu'il faut développer en eux , avant tout , dans les idées comme dans les sentiments qui font sa dignité, sa noblesse et sa bonté, et qui lui permettent de se sentir identique d'un bout du monde à l'autre, relativement aux vérités essentielles. A chaque époque il existe comme un patrimoine intellectuel et moral qui forme le fonds commun de la civilisation. C'est ce fonds commun que tous doivent se partager, et qu'ils peuvent se partager en effet sans appauvrir personne et en enrichissant chacun ; c'est ce fonds que tous peuvent et doivent prendre pour point de départ des progrès ultérieurs qui restent toujours à réaliser.

J'ai dit que la seconde condition de l'instruction était d'être spéciale. C'est seulement au prix de la diffusion de l'instruction spéciale que la richesse nationale peut atteindre à son plus haut degré de puissance. C'est ici que se trouve la grande difficulté et la principale cause de division entre les esprits. Non seulement il n'est pas aisé de faire marcher ensemble ou successivement deux sortes d'enseignements qui exigent beaucoup de temps et qui comportent d'ailleurs des formes et des degrés fort divers suivant les classes aux-quelles ils s'adressent ; mais les uns nient à peu près l'utilité

de l'instruction spéciale ou la subordonnent à l'excès à l'instruction générale. Les autres semblent croire que l'enseignement spécial ne saurait être trop précoce et tenir trop de place. Ils commencent par mettre l'enfant en possession d'un métier. L'instruction générale viendra ensuite comme elle pourra. Ils vont même jusqu'à croire que le seul enseignement d'une profession remue assez de faits et d'idées, met assez de facultés en jeu pour que l'éducation générale de l'intelligence soit en quelque sorte donnée par surcroît. Leur erreur me paraît devoir être fortement combattue. La connaissance des procédés et des opérations d'un métier, même compliqué, d'une profession, même élevée, ne dote l'esprit ni d'idées générales, ni de sentiments moraux, ni même de la faculté d'en acquérir. Elle produit dans l'ordre intellectuel le même effet que l'exercice exclusif de tel de nos membres dans l'ordre physique. Elle grossit, si je puis dire ainsi, la faculté exercée seule, au détriment de la substance des autres, comme le fait la danse pour les jambes du danseur de profession, et l'habitude d'exercer sans cesse les bras pour d'autres métiers.

Nous savons ce que la culture exclusivement mathématique et scientifique, pourtant déjà bien étendue, a souvent produit dans la sphère des idées morales et sociales. Des hommes façonnés exclusivement à opérer sur des choses mortes, sur des quantités abstraites, sur des nombres insensibles, en un mot sur toutes sortes d'objets qui se laissent manier et classer sans opposer aucune résistance, ont voulu s'occuper aussi du cœur humain et de la société, non pour les étudier, non pour tenir compte des mille données délicates qui les compliquent et de cette foule de résistances cachées qu'il n'est possible ni de dompter, ni de déjouer, ni toujours même de prévoir, mais pour les refaire de fond en comble et pour les jeter dans un moule idéal. Ces esprits positifs, qui, disait-on, apprenaient la justesse en étudiant la géométrie, se sont trouvés les plus chimériques et les plus téméraires utopistes de notre temps.

Malgré les difficultés du problème, il faut cependant s'ef-

forcer de concilier l'instruction générale et l'instruction spéciale. Sans vouloir entrer ici dans la discussion des moyens les plus propres à opérer cette conciliation nécessaire, nous dirons du moins, contrairement à une opinion qui semble vouloir se faire jour, que ces deux enseignements doivent être séparés. L'instruction primaire répond pour les classes populaires à l'instruction générale. A aucun degré l'école ne doit être confondue avec l'apprentissage. A chaque chose son temps ; à chaque genre d'enseignement ses écoles et ses méthodes. Craignons l'encombrement des programmes qui font merveille sur le papier, donnent à des parents inexpérimentés l'idée que leurs enfants sortiront des bancs de l'école docteurs en toutes sciences, et qui aboutiraient à l'ahurissement complet de l'esprit humain dès le plus jeune âge, si heureusement le péril n'était aux trois quarts atténué par la non-exécution ; ressource facile, je l'avoue, mais insuffisante pour éviter le mal, et surtout trop féconde pour le bien. *Vita brevis, ars longa*, ce devrait être l'axiome présent à ces donneurs d'instruction hâtive et chimiquement universelle qui veulent apprendre tout à tous, en semblant partir de l'une ou l'autre de ces deux suppositions également inexactes, ou que leurs écoliers leur resteront vingt ans au moins, ou que chaque science peut s'enseigner en quelques semaines. Ainsi s'exprime M. Baudrillat, et il n'a pas tort.

J'abandonne à M. le rapporteur sur la question qui nous occupe le soin de signaler l'insuffisance de l'instruction spéciale telle qu'elle est organisée dans notre canton et surtout dans le Jura, c'est à peine si elle répond à quelques professions. A côté de l'école d'agriculture de la Ratti, de l'école de sculpture sur bois de Brienz et de l'école d'horlogerie de St-Imier, qu'avons-nous ? — A Berne, à Biel, à Berthoud, et peut-être à Thoune, des écoles du dimanche ou du soir pour les artisans, des sociétés de jeunes commerçants, et puis plus rien.... C'est assez dire que l'enseignement industriel n'est pas à la hauteur de ce qu'il faudrait pour rendre des services au pays.. — Nous reconnaissons volontiers les efforts qu'on a faits dans cette direction depuis quelques

années ; mais il faut des mesures plus générales, plus à la portée du grand nombre pour que l'enseignement professionnel réponde aux nécessités de l'époque et à l'intérêt des populations laborieuses.

Comme M. de Tschudi nous aimerais voir introduire, immédiatement après la sortie de l'école primaire, qui aurait lieu à l'âge de 14 ans révolus, deux années d'école professionnelle obligatoire et gratuite durant toute l'année, mais seulement de deux à quatre demi-journées par semaine suivant les localités et les forces enseignantes disponibles. Le reste du temps, après celui consacré à l'instruction religieuse, serait abandonné aux parents pour utiliser le travail de leurs enfants de la manière la plus profitable à ceux-ci.

On enseignerait dans ces écoles professionnelles l'écriture, non plus comme exercice de calligraphie, mais dans son application à la tenue des livres et à la correspondance ; l'arithmétique, le dessin et l'arpentage ou la géométrie, appropriés aux besoins immédiats de la pratique ; la technologie à ceux des diverses industries, de l'hygiène et de l'agriculture, laquelle serait dans les campagnes mise en rapport avec la culture des arbres fruitiers, de la vigne, des légumes et des abeilles, etc. Suivant les circonstances elle pourrait se confondre avec un enseignement agricole complet. L'histoire et la géographie seraient traitées au point de vue d'une connaissance pratique de la patrie, et mise au service d'une meilleure initiation aux questions politiques et sociales. On les emploierait à former le caractère des élèves, à éveiller chez eux l'esprit public et civique. La langue maternelle serait destinée à représenter le côté idéal du degré de cette école. L'enseignement religieux, là où il serait confié à un homme capable, servirait à traiter les époques marquantes de l'histoire de l'Eglise et les questions religieuses essentielles ; il acquerrait ainsi un mérite incontestable à une époque de doute et de scepticisme comme celle où nous vivons. Le chant et la gymnastique complèteraient le pensem-
sum et seraient réservées au dimanche après-midi.

A ces écoles professionnelles, obligatoires pour les élèves

de 15 et 16 ans, succèderaient pour les adultes, dès l'âge de 17 ans, des cours facultatifs qui seraient plus spécialement techniques, comme ceux que nous avons cités à la Rutti, à Berne, à Bienne, à St-Imier, à Brienz, etc.

Tout ce que nous venons de dire s'appliquerait aussi bien aux élèves des écoles primaires qu'à ceux des écoles secondaires qui ne font pas des études en vue d'obtenir le certificat de maturité pour entrer à l'Université et à l'école polytechnique et qui quittent l'école à l'âge de 15 ans, et même avant. Quant à ceux des écoles cantonales, ils ne devraient absolument pas en faire partie, leur tâche étant toute tracée par les programmes déjà suffisamment chargés, et dans lesquels il ne faut pas apporter de perturbation par l'introduction d'un enseignement revêtant un caractère essentiellement différent.

Si jamais l'instruction obligatoire a été justifiée en droit, comme elle est incontestablement salutaire en fait dans les pays où elle règne, ce n'a pu être que comme un régime transitoire, destiné à venir se perdre un jour dans le grand courant de la liberté. C'est une vérité que nous devons nous appliquer à faire pénétrer dans l'esprit de nos populations, afin de dissiper tous les doutes qui peuvent encore exister sur la nécessité de l'instruction bien dirigée et judicieusement organisée.

L'instruction est le meilleur, je dirai même le seul remède à ce qu'on a nommé les inconvénients de la division du travail. L'abus de la spécialité tend à changer l'homme en un pur engin et, comme on l'a répété bien souvent, en une sorte de manivelle. L'instruction remédie à ce défaut par la variété d'idées, d'occupations, par le mouvement d'esprit qu'elle oppose à cette uniformité accablante. En créant des capacités pour tous les états et toutes les vocations, elle les attachera à l'ordre social. Il n'en est malheureusement pas des besoins intellectuels et moraux comme des besoins matériels. Les besoins matériels ont un aiguillon qui les rend presque toujours sensibles au dernier point, c'est la souffrance. Les besoins intellectuels et moraux sont bien plus

que les autres exposés à de longs sommeils. On peut presque dire d'eux que jamais ils n'existent à un plus haut degré que lorsqu'ils ne sont nullement sentis. C'est ainsi que l'homme le plus brut est celui qui éprouve le moins le besoin de s'instruire, et que le plus criminel est celui qui sent le moins le besoin de se moraliser. Aussi faut-il que les sociétés humaines soient vivement excitées ici, plus que pour tout autre objet, à secouer leur engourdissement. C'est aux plus éclairés qu'il appartient d'employer la triple influence des conseils, de l'exemple et de la propagation des lumières utiles. Il faut que les associations privées et la libre initiative des individus concourent énergiquement à seconder les efforts que font l'Etat et les communes. C'est à l'instruction et à l'éducation, dans leur action sur l'homme, comme c'est à la science dans ses applications au monde extérieur, à continuer le combat contre la misère morale, aussi bien que contre la misère matérielle qui dure depuis le commencement des temps. Aucune œuvre plus belle que le rachat des âmes et des intelligences par l'éducation et l'instruction ne saurait être proposée à notre époque; l'œuvre divine ne peut que gagner à être connue, comme la terre elle-même gagne à être exploitée.

C'est par la défiance qu'elle montre envers ce qui éclaire l'esprit humain, par la peur qu'elle a de la lumière, dont l'éclat ternit le sien, qu'une école malheureusement encore trop nombreuse fait des efforts désespérés pour maintenir les masses dans une déplorable ignorance et dans la superstition.

Mais la victoire — nous le savons de source certaine — est acquise à la vérité, et la vérité n'existe qu'avec la lumière. Combattions donc sous son égide, en nous inspirant de la devise de notre Société d'émulation : *Deo et patriæ!*

L'ordre est la grande idée que l'homme est chargé de réaliser autour de lui comme en lui-même. Or, l'instruction, c'est l'esprit devenu plus riche et mieux ordonné dans sa richesse même qu'il ne l'était dans sa misère, et faisant dérouler plus de richesse sous la forme de biens matériels et

plus d'harmonie sous la forme d'institutions utiles , et de concorde dans les âmes et dans les relations , sur la société tout entière. Voilà l'œuvre de l'instruction quand rien ne l'altère et ne la fausse. Il faut étendre cette œuvre : plusieurs siècles de libre examen et de libre recherche dans toutes les directions la rendent plus facile, en même temps que l'énergique aspiration de toutes les classes vers une certaine aisance, la rend aujourd'hui nécessaire. La religion le demande au nom de la charité ; la philosophie le réclame au nom de la dignité humaine , et l'économie politique ne l'exige pas moins au nom de la richesse publique.

